



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON

Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78

E-mail : fnecfo21@gmail.com

DECLARATION FNEC FP FO AU CSA DES DHG

Mme la Rectrice

Une nouvelle fois, un personnel de l'Education Nationale, une enseignante, a été poignardée par un élève le 3 février, 4 mois après l'agression à Benfeld d'une professeure de musique (heureusement toujours en vie) et 8 mois après le décès à Nogent sur Marne d'une AED. Le lendemain, 4 février, on apprend qu'un agent d'entretien d'un collège de Dijon a été agressé et frappé au visage en pleine rue, en représailles d'un rapport d'incident qu'elle aurait fait sur un élève perturbateur. La santé mentale des élèves est très préoccupante et le climat scolaire éprouvant. Un rapport sénatorial recensait 900 professeurs menacés avec armes en 2018, et soulignait l'augmentation du nombre de cas de menaces et de violences physiques sur les 5 années suivantes. Le contrôle des sacs auquel sont contraints les personnels n'a pas d'autre effet que de les exposer encore plus (et peut-être, paradoxalement, d'inscrire dans les esprits la possibilité d'amener une arme à l'école). En réponse à ce climat anxiogène, au lieu d'entourer les élèves par des personnels qualifiés pour bien les suivre (psychologues, personnels de santé et sociaux), on met la pression sur des personnels divers pour qu'ils endossent la responsabilité d'être « référent santé mentale » après deux journées de formation. Quel amateurisme ! Quel manque criant du plus élémentaire sens des responsabilités !

Et ce n'est pas dans le cadre étié du budget 2026 que le gouvernement se donnera les moyens de traiter avec sérieux ce problème, et mille autres problèmes, dans l'Education Nationale et les services publics.

Le Premier ministre Lecornu a imposé par le 49-3 son budget d'austérité et de guerre. Ce sont 7 milliards d'euros de plus pour l'armée, plus de 200 milliards de cadeaux fiscaux aux grandes entreprises ! Cette captation des moyens a pour corollaire une double offensive. D'une part, contre la Sécu et l'hôpital public. La Loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit des milliards d'économies au dépend des droits à l'accès aux soins de millions d'assurés. Cette loi entérine la retraite à 64 ans. La FNEC FP-FO réaffirme sa revendication d'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites et son refus de toute retraite par points ou par capitalisation. D'autre part, contre les droits et les garanties collectives des salariés. Rien pour les salaires, ce qui accélère la dégringolade du pouvoir d'achat. Depuis plus de 20 ans, le décrochage salarial des personnels de l'Education nationale s'aggrave : selon les données de l'OCDE, le salaire réel des enseignants a chuté de 15 à 25% en euros constants, par rapport aux années 2000. La FNEC FP FO continue de revendiquer une augmentation de 10% tout de suite, et des négociations pour rattraper la perte de pouvoir d'achat.

La priorité donnée à la préparation de la guerre prive entre autres l'Education des moyens qui lui sont nécessaires. Alors qu'E. Macron a doublé le budget militaire durant son mandat, passant de 30 milliards à plus de 60 milliards et qu'on veut construire un nouveau porte avion qui avec ses équipements coûterait près de 30 milliards soit la moitié du budget de l'Education nationale, L'Ecole manque de tout. L'obsession guerrière se traduit aussi par une volonté forte de militariser les esprits, ce qui va à l'encontre de nos rôles essentiels d'instruction et d'émancipation. Le gouvernement Macron-Lecornu, par la voix du général Mandon, chef d'Etat-Major des armées, veut nous conditionner à « *perdre nos enfants et souffrir économiquement* ». Un nouveau service militaire « volontaire » est créé. « Valorisé » en crédits ECTS dans le parcours universitaire,

calé sur le calendrier de Parcoursup, on voit surtout qu'il apparaîtra vite comme la seule issue à une bonne part des 100 000 bacheliers que ce système de tri social laisse chaque année sur le carreau. Un nouveau cran a également été franchi avec la publication par le ministère de l'Éducation nationale en novembre 2025 du guide « *Acculturer les jeunes à la défense* ». La FNEC FP-FO demande le retrait de ce guide, comme de tous les dispositifs de type « classe défense » ou de partenariat avec l'armée. L'École ne doit pas devenir un lieu d'embrigadement et de militarisation de la jeunesse. *D'ailleurs Mme la Rectrice, Mme Liagre, parent d'élève à Pouilly vous a écrit en novembre et n'a toujours pas reçu de réponse à sa demande.*

La priorité donnée à des aides fiscales sans contrepartie aux grandes entreprises représente près d'un tiers du budget total de la France. Et il faudrait accepter, au prétexte d'une baisse démographique qui s'accélère, 3256 suppressions de postes d'enseignants à la rentrée prochaine ?

Le ministre peut se fendre d'une missive lyrique aux enseignants, les invitant à être des « allumeurs de lumière », et des « sentinelles de la raison ». La réalité des chiffres vient brutalement mousser la petite flamme d'espoir qu'il prétend entretenir. Pour la rentrée 2026, 3256 postes supprimés au niveau national. Dans notre académie, 83 dans le 1^{er} degré et 81 dans le 2nd degré, soit 164 au total. C'est une attaque directe contre le droit à l'instruction. Le résultat concret de ces chiffres abstraits, ce sont des classes surchargées, des postes fractionnés, une dégradation continue des conditions de travail. Comment « retenir l'élève perdu » dans des classes de 31 ou 36 élèves qu'on ne sait plus où installer ? Comment inclure ceux qui sont privés des soins et classes spécialisées auxquelles leurs situations de handicap devraient leur donner droit ? Supprimer des postes, c'est supprimer partout des options, des dédoublements, des aménagements pour rendre les classes respirables ; c'est s'éloigner encore de l'égalité des chances.

Du point de vue de la méthode et du calendrier, la préparation de rentrée est déjà chaotique. Les chiffres sur les postes ont changé deux fois encore après le CSA ministériel. Dans notre académie, le CSA académique a changé deux fois de date. Le CSA départemental 71 des DHG collèges, initialement prévu le 2 février a sauté purement et simplement. Il n'y aurait que le GT postes (le 10 mars) et un CSA DHG + Postes (le 17 mars). Un courrier intersyndical concernant ce point est parti le 4 février. De même dans l'Yonne, un GT 2nd degré a longtemps été maintenu le jeudi 5 février 2026, avec des documents de travail arrivés deux jours avant. La pression des syndicats a permis d'en obtenir le report. Ces aberrations constituent une marque de mépris des élus, des instances académiques et du dialogue social.

Dans le 1^{er} degré : 83 postes sont supprimés dans un contexte où les conditions de travail, extrêmement dégradées (en témoigne le nombre de signalements au RSST), appelleraient plutôt un allègement des effectifs, un renforcement du remplacement et de tous les personnels déployés sur le terrain auprès des élèves. Pour cette rentrée 2026, ce ne sont pas moins de 1 000 PAS qui vont être créés nationalement mais qui ne sont pas budgétés ! Ce sont donc 1 000 postes préemptés pour les PAS, ce qui entraînerait au moins 1 000 fermetures de classe ! Dans notre académie, 17 postes sont déjà dédiés aux PAS en Côte d'Or, 9 dans la Nièvre 17 en Saône et Loire, et au moins 10 dans l'Yonne le seront à la rentrée 2026. Ce sont autant d'enseignants qui manqueront devant élèves, au profit d'un dispositif qui permet de contourner les notifications MDPH. La FNEC-FP FO continue de s'opposer à la mise en place de ces dispositifs, véritable outil de destruction de l'enseignement spécialisé. D'ailleurs en ce qui concerne l'enseignement spécialisé, la FNEC-FP FO ne peut que dénoncer l'enfumage de la création de 300 postes d'enseignants spécialisés non budgétés dans le cadre de l'École inclusive ! Il faudra donc dépouiller les classes ordinaires pour ouvrir les 3 ULIS dans le département de Côte d'Or et les 2 ULIS dans l'Yonne. Rien pour les autres départements... Et les AESH, essentiels au fonctionnement de l'école, se sont vus refuser le statut pourtant peu exigeant qui était proposé au Parlement. Nous revendiquons un vrai salaire temps plein et un vrai statut pour les AESH, ainsi que la création de toutes les structures spécialisées nécessaires pour l'accueil des élèves en situation de handicap.

Dans le 2nd degré : 81 postes sont supprimés. Les collèges paient un lourd tribut. Par exemple, en Côte d'Or, c'est 353 heures de moins (dont 245 HP), soit presque 20 ETP d'amputés pour la rentrée 2026. Partout, alors

que les effectifs par classes explosent depuis des années, que les options et les demi-groupes disparaissent petit à petit, il faudrait encore rogner l'os ! En lycée aussi, on continue à tailler dans les structures, à supprimer certaines classes, à blinder toutes les autres à plus de 35 même en séries technologiques où les conditions de travail sont intenable quand on atteint de tels niveaux de sureffectifs.

Quant au dispositif « au cœur de la classe, il semble préfigurer ce que le ministère souhaite généraliser pour accompagner ses « 800 collègues ». Les remontées des établissements qui le subissent nous donnent raison d'avoir claqué la porte de la réunion de présentation en juin dernier. Cela ressemble à une évaluation d'établissement permanente, avec deux IPR en quasi résidence, et des réunions chaque semaine sur toutes les thématiques, comme si tout relevait des leviers pédagogiques. Dans la durée, ce dispositif humilie et épuise. Il y a ceux qui s'efforcent de participer au tourbillon de réunions, gratuitement, et qui voient inlassablement remis en cause le travail qu'ils n'ont plus le temps de faire ; et ceux qui ne veulent plus y aller, révoltés qu'on les rende pédagogiquement responsables de tout ce qu'on ne leur donne plus les moyens de faire correctement. Dans le 1^{er} degré, avec des pilotages disparates et des attendus confus, le dispositif se résume à un accompagnement culpabilisant des équipes concernées ainsi que des remises en question des pédagogies menées pourtant par des enseignants souvent chevronnés. Par exemple en Saône et Loire, deux collègues ont rédigé des signalements au RSST pour dénoncer des remarques odieuses dont ils ont fait l'objet. Le dispositif a été suspendu dans l'école concernée.

Dans la Voie pro : Concernant l'inclusion, les dispositifs ULIS continuent à ouvrir en collège, avec une attention particulière aux élèves allophones. Or, ces publics sont massivement orientés sur la voie professionnelle et en particulier sur les classes de CAP, dans lesquelles le nombre d'élèves à besoins particuliers explose. C'est là une forme de discrimination. Les élèves ordinaires qui veulent apprendre un métier ne trouvent plus de places ; et les écoles de production s'ouvrent pour la plus grande joie du privé qui profite de financements publics et défiscalise des fonds via le mécénat... Nous demandons l'ouverture de dispositif ULIS Pro et de classes de CAP dans tous les LP ou SEP. La réforme de la voie pro, unanimement rejetée par les organisations syndicales, est désavouée de fait par le ministère puisqu'il semble disposé à revenir sur le parcours en Y. La FNEC FP FO continue à revendiquer l'abandon de la réforme Grandjean dans son ensemble.

Quant aux personnels administratifs : Ils ne sont pas épargnés par les suppressions de postes, alors que dans tous les établissements il manque du personnel pour faire un travail qui se complexifie, avec des logiciels qui l'entravent plus qu'autre chose. Il y a une grande souffrance parmi ces personnels : mais leur situation isolée les soumet fortement aux impératifs de leurs chefs de service et leur ôte le courage de signaler ce qui ne va pas. Il ne faudrait pas en conclure que tout va bien. Au moment où l'on reparle de transférer les secrétaires généraux des EPLE aux collectivités territoriales, la FNEC FP FO revendique l'abandon de ce transfert.

Enfin, les *personnels sociaux et de santé*, dont le GT a été repoussé sine die, ils doivent couvrir des territoires plus vastes dans lesquels les besoins psychologiques et financiers des élèves à suivre se multiplient. L'insuffisance de la ressource engendre partout des glissements de tâches qui amènent les personnels à prendre des responsabilités qui ne devraient pas leur incomber.

La FNEC FP FO revendique des personnels en nombre suffisant dans tous les établissements, afin de disposer d'au moins une assistante sociale et d'une infirmière par établissement.

Le ministre s'interroge dans sa missive sur le « sens de notre mission » ? Pour FO, le sens est clair : assurer une mission de service public d'instruction de qualité, à égalité dans tous les établissements de l'Education nationale. Cela ne peut pas se faire si on continue à supprimer des postes. Le ministre a beau jeu de ne pas vouloir qu'on parle de nous comme « de simples moyens humains » : il est le premier à parler d'ETP. Et si « l'avenir commun » à la construction duquel il nous invite à participer consiste à ne pas avoir les moyens d'instruire nos élèves pendant leur scolarité, puis à les confier au général Mandon en acceptant de les perdre, nous ne l'aiderons pas à bâtir cet avenir ; nous serons aux côtés de tous les personnels qui se battront pour défendre les postes et les classes, et avec les parents qui rejoignent ce combat : l'argent pour l'Ecole publique, pas pour la guerre !

La FNEC FP-FO réaffirme pour sa part ses revendications :

- annulation de toutes les suppressions de postes
- création de tous les postes statutaires nécessaires dans toutes les catégories de personnels
- mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent
- un statut, un vrai salaire pour un temps plein de 24h pour les AESH
- abandon des PIAL et des PAS
- création de tous les postes spécialisés nécessaires,
- création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux.